



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° DP 077 371 25 00031

Date de dépôt : 08/04/2025

Demandeur : **Madame GUYOT Isabelle, Monsieur GUYOT Fabrice**

Pour : **Une Clôture d'un mur enduit avec portail et portillon**

Adresse du terrain : **17 Rue des Vieilles Vignes à POMMEUSE (77515)**

ARRÊTÉ URBA 2025/034
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la déclaration préalable déposée le 08/04/2025 par Madame GUYOT Isabelle, Monsieur GUYOT Fabrice demeurant 17 rue des vieilles vignes à POMMEUSE (77515) ;

VU l'affichage en mairie en date du 08/04/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- Pour une clôture d'un mur enduit avec changement de portail et création d'un portillon ;
- Sur un terrain situé 17 Rue des Vieilles Vignes à POMMEUSE (77515) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le mardi 22 avril 2025

**Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.